TP 2228F-33
(01/2007)

UN INSTANT!

pour votre sécurité

Vérifications d'état de marche et de fonctionnement liées à la maintenance des aéronefs

Les étapes suivantes constituent un rappel pour les techniciens d'entretien d'aéronefs (TEA) avant qu'ils n'effectuent des vérifications d'état de marche ou de fonctionnement d'un aéronef. Il importe de souligner qu'elles ne remplacent ni ne visent à remplacer le manuel de vol de l'aéronef, ou la liste des vérifications des opérations figurant dans le manuel d'utilisation du pilote. Préparé par le bureau de la Sécurité du système, Région de l'Atlantique.

Avant d'effectuer la tâche :

1. S'assurer que les fiches documents d'inspection sont dûment remplis et signés.
2. Vérifier les dossiers/feuilles de travail afin d'être au courant de tout point devant faire l'objet d'une attention particulière pendant l'utilisation de l'aéronef.
3. S'assurer que le personnel est formé, compétent et titulaire de l'annotation concernant le type d'aéronef visé.
4. Connaître les politiques, les procédures et les pratiques de l'exploitant d'aéroport, les aires de trafic, la signalisation, les pistes et les zones de point fixe désignées.
5. Emporter une copie du diagramme d'aérodrome à titre de référence [provenant de la publication *Cartes des aéroports canadiens* qui se trouve sur le site Web de NAV CANADA, ou dans le *Canada Air Pilot* (CAP)].

Avant de commencer :

1. Toujours consulter la liste de vérifications opérationnelles figurant dans le manuel d'utilisation du pilote. Ne jamais se fier à sa mémoire.
2. Effectuer une inspection extérieure de l'aéronef et des abords afin de déceler tout dommage par corps étranger, tout élément desserré, verrouillage des gouvernes, obturateur d'entrée, capuchon, cale, barre de remorquage et dispositif d'arrimage.
3. Vérifier s'il y a des membres du personnel, ou des aéronefs stationnés à proximité. Repositionner l'aéronef afin de prévenir les dommages ou les blessures.
4. Vérifier si le dispositif de fixation du compas du train avant est bien fixé.
5. Vérifier le niveau de tous les liquides de l'aéronef. Au besoin, prendre des échantillons de carburant.
6. S'assurer que tous les panneaux et les capots moteurs sont en place et fixés comme ils doivent l'être pendant le fonctionnement des moteurs.
7. Vérifier si tous les disjoncteurs et les fusibles sont enclenchés.
8. Placer un extincteur tout près et, au besoin, affecter du personnel formé à la surveillance visuelle.
9. Connaître l'emplacement des extincteurs à bord de l'aéronef.
10. Vérifier le fonctionnement des freins.
11. Bien connaître l'équipement et les fréquences de communication de l'aéronef ainsi que les exigences relatives à la licence radio.
12. Toujours porter sur soi une lampe de poche fiable si l'on procède à des vérifications de fonctionnement la nuit.
13. Bien connaître la liste de vérifications des procédures d'urgence pour les aéronefs.

Pendant l'utilisation et le roulage au sol :

1. Toujours demeurer en communication avec le contrôleur sol ou avec le régulateur d'aire de trafic et signaler ses intentions avant de se déplacer.
2. Placer l'aéronef face au vent pour optimiser le refroidissement du moteur.
3. Surveiller constamment les paramètres moteur de gauche à droite et de haut en bas pour déceler toute anomalie.
4. Toujours respecter les limites d'utilisation de l'aéronef.
5. Faire preuve de professionnalisme dans le poste de pilotage.
6. Ne pas SE PRESSER!
7. Garder une vitesse minimale de roulage au sol.
8. Pendant le roulage, garder en tout temps mains et pieds sur les commandes.
9. Être prêt à couper les moteurs.

Immobilisation de l'aéronef :

1. Encore une fois, consulter la liste de vérifications des opérations figurant dans le manuel d'utilisation du pilote. Ne jamais se fier à sa mémoire.
2. Respecter la période de refroidissement moteur recommandée.
3. S'assurer que tous les interrupteurs sont en position arrêt et que les disjoncteurs sont vérifiés.
4. Vérifier visuellement le niveau des liquides ainsi que les environs afin de déceler toute fuite de liquide.
5. Bien immobiliser l'aéronef.

Transports Canada Transport Canada

Canada